

APOLOGIE [Nom féminin]

(Antiquité) : Genre littéraire visant à prendre la défense d'une personne ou d'une idée.

(Par extension) : Paroles ou écrits destinés à justifier ou à défendre quelqu'un ou quelque chose.

(Vieilli) : Excuses ou compliments hyperboliques.

(Canada) : Faire apologie : présenter des excuses, témoigner du regret.

Étymologie :

Du latin *apologia* lui-même du grec ancien *apologia* : justification, défense

Mme Surville n'a laissé sur son frère que quelques pages insignifiantes, une apologie froide, banale, où nous n'avons pas une seule note à prendre, pas un seul document à retenir.

(Octave Mirbeau, La Mort de Balzac, 1907)



Dessin de Manuel Lapert alias Man pour le quotidien Midi Libre.



Apologie de l'optimisme ou apologie de l'obésité ? (Jeff Lewis/AP/Sipa)

Acheté un souvenir en bois noir. Les escaliers infinis. Les grands fous et les petits fous. Salles énormes. Le beau cloître. L'in pace des moines. Beau petit jardin. Le guide nous reconduit avec mille apologies.

(Jules Michelet, Journal, 1858, p.418).

À l'époque du mois d'août dernier, tous les partisans de la royauté se cachèrent ; quiconque eût osé entreprendre l'apologie de Louis XVI eût été puni comme un traître. Aujourd'hui ils relèvent impunément un front audacieux ; aujourd'hui les écrivains les plus décriés de l'aristocratie reprennent avec confiance leurs plumes empoisonnées.

(Maximilien de Robespierre, Discours, Sur le Jugement de Louis XVI, t.1, 1792, p.124).



LE FOUILLE-MOT